

Séance ordinaire du 29 juillet 2025  
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal  
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE

Délibération n°29072025D04

**Objet : Finances Locales – Attribution d’une subvention à l’association sportive de l’école de Francin**

Date de la convocation et de l’affichage : 23 juillet 2025

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de conseillers n’ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Le 29 juillet 2025, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s’est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du premier adjoint, Jean-Jacques BAZIN.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Franck VILLAND		X		Jean-Jacques BAZIN
Jean-Jacques BAZIN	X			
Caroline LEVANNIER	X			
Jacques VELTRI	X			
Martine BANNAY-CODET		X		Patrick CHAPUIS
Serge GUILLEMAT	X			
Evelyne FOURNIER	X			
Patrick CHAPUIS	X			
Daniel GALLET	X			
Gilbert LOYET	X			
Annie BERARD	X			
Christine CARREL		X		Gilbert LOYET
Jean-Marie GUILLOT			X	
Chantal GIRAUD	X			
Roger BILLARD		X		Serge GUILLEMAT
Régine DUCRET		X		Dominique VERDOYA
André VIBOUD	X			
Lionel CORDEL	X			
Séverine DEBERNARDI		X		Caroline LEVANNIER

La présente délibération peut faire l’objet d’un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l’objet d’un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

073-200083681-20250729-29072025D04-DE  
Date de réception préfecture : 30/07/2025

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Sarah HENICKE			X	
Jean-Luc PLAGNOL	X			
Daniel LABORET	X			
Francine BORDON	X			
Ghislain GARLATTI	X			
Elodie DA SILVA		X		Francine BORDON
Mylène AVILA	X			
Aly DIARRA	X			
Yves GOAËR		X		Ghislain GARLATTI
Dominique VERDOYA	X			

Secrétaire de séance : Francine BORDON

**Rapporteur** : Caroline LEVANNIER, adjointe en charge des finances, de l'enfance et de la jeunesse

**Exposé des motifs :**

La commission enfance et jeunesse, réunie le 10 avril 2025, a validé l'octroi d'une aide financière exceptionnelle de 2 000 € en faveur de l'école de Francin, dans le cadre de l'organisation d'une classe découverte à Saint-Raphaël, qui s'est déroulée du 2 au 7 juin 2025. Ce séjour, ayant pour thème la découverte d'un milieu géographique différent, a concerné deux classes : une classe de CM1/CM2 et une classe de moyenne section/grande section.

La présente demande d'aide financière se justifie par l'éloignement du lieu du séjour, entraînant un coût total de 24 170,50 € pour les 46 enfants, incluant les frais de transport, d'hébergement et les activités proposées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **ATTRIBUE** une subvention d'un montant de 2 000€ à l'Association Sportive de l'École de Francin, dans le cadre de l'organisation de la classe de découverte.

Fait et délibéré à PORTE-DE-SAVOIE le 29 juillet 2025

Mis en ligne sur le site internet de la commune le 31/07/2025

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat.

Par suppléance du Maire,  
Le Premier adjoint,  
Jean-Jacques BAZIN



La secrétaire de séance,  
Francine BORDON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Délibération du conseil municipal du 29 juillet 2025 n°29072025D04

Accusé de réception en préfecture  
073-200083681-20250729-29072025D04-DE  
Date de réception préfecture : 30/07/2025